

Proposition du Secrétariat pour les dispositions relatives à la 73^e session du Comité permanent

Contexte

Depuis qu'a été prise la décision de reporter la 31^e session du Comité pour les animaux (AC31) et la 25^e session du Comité pour les plantes (PC25) jusqu'en 2021 (voir notifications 2020/45 et 2020/46), le Secrétariat s'est intéressé aux préparatifs de la 73^e session du Comité permanent (SC73), actuellement prévue du 5 au 9 octobre à Genève, Suisse.

Certes, la situation concernant la pandémie de COVID-19 s'améliore dans le pays hôte du Secrétariat, la Suisse, mais les frontières avec certains pays ne seront ouvertes qu'à la mi-juin et d'autres pays, dans le monde, maintiennent une certaine forme de confinement. Il est donc peu probable qu'une session du Comité permanent puisse avoir lieu dans les circonstances qui prévalaient lorsque le Comité s'est réuni la dernière fois à Genève pour sa 69^e session (27 novembre – 1^{er} décembre 2017).

Mandat

Conformément à la résolution Conf. 18.2, *Constitution des comités*, le Comité permanent est le comité intersessions principal faisant rapport à la Conférence des Parties (CoP), chargé de proposer des directives générales au Secrétariat quant à sa politique et à ses activités, de donner des conseils sur des questions opérationnelles ou de politiques émergentes et de superviser le budget du Secrétariat. Il est donc important, pour le fonctionnement de la Convention, que le Comité permanent reste actif et opérationnel, en particulier dans des temps d'incertitude tels que ceux que nous connaissons.

La résolution Conf. 18.2 stipule ensuite que, sous réserve de confirmation des dispositions financières nécessaires par la Conférence des Parties, le Comité permanent tient habituellement deux sessions ordinaires entre les sessions ordinaires de la CoP et que la durée des sessions ordinaires du Comité permanent doit être de cinq jours.

Première analyse des scénarios possibles

Le Secrétariat propose l'analyse suivante des scénarios possibles pour l'organisation de la 73^e session du Comité permanent. Le premier scénario est le plus éloigné d'une session « habituelle » tandis que le dernier est le plus proche d'une session « habituelle ». Les membres sont invités à consulter également l'importante documentation de référence figurant dans la proposition du Secrétariat relative à la 31^e session du Comité pour les animaux et à la 25^e session du Comité pour les plantes, qui a été communiquée par le Président du Comité permanent, par courriel, le 1^{er} mai 2020. Ces documents sont également joints au présent message, à titre de référence.

Scénario 1 : Report

Comme la 31^e session du Comité pour les animaux et la 25^e session du Comité pour les plantes, dans ce scénario, la 73^e session du Comité permanent serait reportée jusqu'en 2021.

Concernant le lieu et la logistique pour 2021 : actuellement, le Centre International de Conférences (CICG) de Genève est réservé pour le Comité permanent, du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021, bien que le

Secrétariat soit en train de déplacer cette réservation pour septembre 2021, avant la date attendue de soumission des documents pour la CoP19 (le Costa Rica ayant indiqué que s'il doit accueillir la CoP19, cela serait en mars 2022). Si aucune session n'est tenue en 2020, une session étendue, avec des séances en soirée ou pendant les weekends attendants afin de terminer les travaux du Comité, pourrait être organisée en 2021, sous réserve de considérations financières.

Une autre solution serait qu'une Partie accueille la session du Comité permanent en 2021 : la session principale de l'année, en septembre 2021 et/ou une « mini-session » au printemps 2021 (le CICG sera en rénovation de janvier à juin 2021).

Entre-temps, certains des travaux du Comité permanent pourraient être entrepris dans le cadre de la procédure de prise de décisions décrite dans l'article 20 du règlement intérieur du Comité.

Risques relatifs à la conservation : Élevés. Compte tenu du volume de travail important que la CoP18 a délégué au Comité permanent, il est probable qu'une part substantielle de ce programme intersessions doive être différée jusqu'après la CoP19. Le Comité permanent est le principal responsable de plusieurs processus importants de respect de la Convention et beaucoup sont en train d'être appliqués activement. Suspendre cette action n'aurait pas seulement d'éventuels effets négatifs sur la conservation des espèces concernées mais pourrait aussi être perçu comme injuste pour les Parties qui font actuellement l'objet de mesures de respect et qui espéraient que ces mesures seraient revues à la 73^e session du Comité permanent en réponse aux efforts qu'elles déploient pour améliorer leur application de la Convention. D'autres questions sont extrêmement sensibles au facteur temps, notamment les incidences de la pandémie de COVID-19 sur l'application de la Convention et la supervision par le Comité permanent de certaines questions relatives à des espèces particulières.

Risques liés à la pandémie de COVID-19 : Faibles. On peut espérer que la pandémie de COVID-19 aura cessé d'ici à l'automne 2021.

Risques financiers : Faibles. Les fonds économisés pour les réunions de 2020 pourraient être reprogrammés entre années financières, pour la même activité, si le sous-comité des finances et du budget du Comité permanent approuve cette proposition.

Risques relatifs à la prise de décisions juste, inclusive et équitable : Faibles à moyens. Le report en vue de permettre une session intégrale en personne, en 2021, est conforme à la pratique actuelle. La présence aux sessions des comités intersessions de la CITES reste un problème car elle dépend de la capacité financière des délégués à payer leur voyage et assumer leurs frais de subsistance pour pouvoir assister à la session.

Scénario 2 : Session en ligne dans la période du 5 au 9 octobre 2020 avec des séances à durée limitée

Un nombre croissant d'organisations intergouvernementales organisent avec succès des sessions en ligne sous différentes formes pour traiter certaines questions (annexe). Les modalités ont été expliquées dans la proposition du Secrétariat pour la 31^e session du Comité pour les animaux et la 25^e session du Comité pour les plantes, jointe ici à titre de référence. L'assistance technique et l'interprétation seraient fournies par le CICG, de sorte qu'il est nécessaire de maintenir les dates de réservation du Centre.

Les séances en ligne pourraient avoir une durée limitée, être réparties sur plusieurs jours et/ou programmées de manière à convenir à différents fuseaux horaires. Une session en ligne avec des séances

limitées ne pourrait entreprendre que certains travaux intersessions du Comité permanent et devrait être axée sur les moyens de faire progresser le plan de travail du Comité permanent. Avant et après une session en ligne, certains des travaux restants du Comité permanent pourraient être entrepris dans le contexte de la procédure de prise de décisions décrite dans l'article 20 du règlement intérieur du Comité mais, comme indiqué dans cet article, cette procédure est réservée aux cas où une question urgente nécessite une prise de décision entre les sessions du Comité.

Risques relatifs à la conservation : Moyens. Les séances en ligne à durée limitée ne pourraient pas couvrir le volume des travaux délégués au Comité permanent par la CoP18 et beaucoup de questions sensibles liées au respect de la Convention ne peuvent peut-être pas être traitées de cette manière. Suspendre l'action sur ces questions et les questions sensibles au facteur temps aurait un impact, comme mentionné plus haut.

Risques liés à la pandémie de COVID-19 : Faibles, car il n'y aurait pas de voyages de délégués et si la session est organisée depuis le CICG, des protocoles sanitaires rigoureux, relatifs à la pandémie de COVID-19, seront en place pour le personnel chargé du service de la session.

Risques financiers : Aucun, car le coût des sessions en ligne peut être couvert par le budget administratif disponible pour la 73^e session du Comité permanent. En outre, les membres et observateurs des pays moins développés pourraient être remboursés pour compenser les frais de connexion internet pour la session.

Risques relatifs à la prise de décisions juste, inclusive et équitable : Faibles à moyens. Il y a un risque de manque d'équité numérique. Dans ce scénario, le nombre d'observateurs pouvant intervenir peut être limité en raison de contraintes relatives au nombre d'orateurs, à la durée des séances en ligne, à la capacité de connexion et à la gestion du temps par les présidents. La participation à une session en ligne n'est peut-être donc pas égale à la participation enregistrée lors des réunions physiques récentes. Le PNUE a récemment approuvé l'utilisation de fonds de compensation pour les participants des pays en développement éligibles afin qu'ils puissent élargir leur bande passante et se connecter à des sessions virtuelles. En outre, compte tenu des besoins croissants et de l'urgence pour différentes entités du PNUE, la Division des services internes du PNUE a annoncé que la Division des services de conférence de l'Office des Nations Unies à Nairobi a généreusement proposé d'administrer le processus d'acquisition des services d'Interprefy, une plateforme de réunion virtuelle avec interprétation simultanée.

Scénario 3 : Session hybride en personne/en ligne durant la période du 5 au 9 octobre 2020

Une différence importante entre la composition du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes, d'une part et celle du Comité permanent, d'autre part réside dans le fait que, si les deux premiers comités sont composés de personnes individuelles, les membres du Comité permanent sont les Parties elles-mêmes. Toutes les Parties, à l'exception de huit (Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tome-et-Principe, Suriname et Tonga) qui ne sont pas actuellement des membres du Comité permanent, sont représentées à Genève par leurs missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Par l'intermédiaire de ces missions, à condition que les restrictions locales sur les rassemblements de personnes soient respectées, la plupart des Parties, membres et observateurs du Comité permanent pourraient participer physiquement à la 73^e session du Comité permanent, même si les restrictions imposées aux voyages internationaux étaient encore être en vigueur en octobre 2021.

En fonction de la situation de la pandémie, la participation pourrait être la suivante :

- membres du Comité ou leurs suppléants physiquement présents, avec des délégués des organes de gestion et/ou de leurs missions permanentes. Parties observatrices et autres observateurs également présents si les règlements relatifs aux voyages internationaux et les limites de distanciation sociale le permettent ; ou
- session hybride avec des membres du Comité ou leurs suppléants et des observateurs de Parties présents en personne (représentant d'organes de gestion et/ou de la mission permanente) et, pour les personnes ne pouvant pas être physiquement présentes, la possibilité de se joindre en ligne.

En cas de session hybride, une attention particulière sera accordée afin de garantir que les Parties concernées par les discussions sur le respect de la Convention puissent participer soit en personne (ou par l'intermédiaire de leur mission permanente) soit en ligne lorsqu'un point de l'ordre du jour les concernant particulièrement est discuté.

Si les contraintes de capacité l'exigent, la taille des délégations sera limitée afin d'assurer le respect strict des règles suisses de distanciation sociale, entre autres.

Selon le nombre de délégués d'organes de gestion de membres du Comité permanent qui pourraient assister (et en particulier le président et le vice-président) et selon que la session a lieu sous forme hybride ou non, le Comité pourrait envisager de limiter le nombre de questions à traiter. Quel que soit le mode d'opération recommandé par le Comité permanent, il est clair que le Comité devra examiner et adapter régulièrement l'ordre du jour.

Risques relatifs à la conservation : Faibles à moyens. S'il y a un nombre important de travaux du Comité permanent qui ne peuvent pas être entrepris dans le cadre de ce processus, les risques pour la conservation du point de vue du respect et de certaines questions spécifiques aux espèces seraient équivalents à ceux du scénario 2.

Risques liés à la pandémie de COVID-19 : Moyens. Une réunion physique en octobre 2020 pourrait être menacée par i) une deuxième vague de transmission ; ii) la non-disponibilité d'un vaccin ; iii) la fermeture continue des frontières/les mesures de quarantaine imposées par les pays des délégués, la Suisse et les pays de transit ; iv) les mesures sanitaires encore en vigueur pour limiter les grands rassemblements en Suisse ; v) la disponibilité limitée des vols.

Risques financiers : Faibles. Si la participation en ligne est requise, cela devrait coûter de l'ordre de 21 000 USD qui pourraient provenir des économies du Fonds d'affectation spéciale réalisées sur les voyages des membres du Comité permanent parrainés et dont le budget s'élève à 44 000 USD. En outre, les membres et observateurs de pays moins développés pourraient être remboursés pour compenser les frais de connexion internet pour la session, comme expliqué dans le scénario qui précède.

Risques relatifs à la prise de décisions juste, inclusive et équitable : Moyens. En cas de session hybride, les Parties qui ne peuvent pas être présentes en personne, ou celles qui ont peut-être des difficultés techniques à rejoindre la session en ligne, peuvent être représentées par leur mission qui pourra communiquer leur position. Il pourrait y avoir une certaine injustice numérique pour les observateurs non-Parties mais la participation physique aux sessions du Comité permanent est également limitée par la capacité de ces observateurs de financer leur présence aux sessions.

Meetings of multilateral environmental agreements and other international meetings held in an online format. (English/Anglais/Inglés)

Upcoming meetings

- **International Whaling Commission**
 - The IWC Scientific Committee, Conservation Committee Planning Group, Bureau and Working Group on Operational Effectiveness meetings and other meetings.
Held as a series of online meetings from 11-26 May. Over 150 delegates joined through Zoom with interpretation. Delegates who could not use Zoom used other means (dial-in, VPN) to circumvent the problem. In total over 350 participants from around the globe participated with up to 125 on each Zoom call.
- **United Nations Conference on Trade and Development**
 - 23rd annual session of the Commission on Science and Technology for Development. 10-12 June 2020
Held as online meeting with Interpretrefy interpretation in 6 languages (English; French; Spanish; Chinese; Russian; Arabic). The informal meeting was held virtually in the form of three brief meetings from 14.00-15.30 CET each day. International organizations and member States of UNCTAD that are not members of the Commission could attend the session as observers. All formal decisions, including the adoption of the resolutions, were made under silence procedure. Guidance for participants can be found here and Interpretrefy technical guidelines for remote delegates here
- **UN Human Rights Council**
 - 43rd session 15-19 June 2020.
Hybrid meeting with coverage on UN Web TV. Member States limited to one delegate per Mission per meeting. Others will be able to follow proceedings online through the regular live audio or webcast services.
- **Convention on Biological Diversity**
 - Meeting of the Ad Hoc Technical Expert Group on Digital Sequence Information on Genetic Resources, 17-20 March 2020.
Conducted as a virtual real time meeting and an online discussion forum. The schedule of the meeting was readjusted in order to enable and facilitate the participation of all the experts who were based in different time zones with virtual meeting taking place from 08.00-12.00 Montreal time from 17-20 March and an online discussion forum 12.30-18.00 Montreal time o 17-18 March 2020. Experts from 23 Parties (Argentina, Belarus, Brazil, Canada, China, Costa Rica, Belgium, Bulgaria, Cameroon, Croatia, Ecuador, the European Union, India, Japan, Norway, the Philippines, the Republic of Korea, Saint Lucia, Senegal, South Africa, Sudan, Uganda, and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland) and 13 observer organizations attended online.
 - Meeting of the Ad Hoc Technical Expert Group on Risk Assessment, 30 March-3 April 2020.
Closed meeting held virtually through a combination of live sessions using GoToWebinar and discussions through an online forum. Experts from 15 Parties (Brazil, Bulgaria, Croatia, Cuba, Finland, France, Jamaica, Japan, Nigeria, Norway, the Republic of Moldova, South Africa, the United Republic of Tanzania, Thailand and Turkmenistan) and 7 observer organizations

participated. [The schedule of the meeting was adjusted in an attempt to facilitate the participation of experts in different time zones](#)

- Seventeenth meeting of the Compliance Committee under the Cartagena Protocol on Biosafety, 15-17 April 2020. [Held through a combination of live virtual sessions using GoToWebinar and online discussions on the collaborative portal.](#)
- Fourteenth meeting of the Liaison Group on the Cartagena Protocol on Biosafety, 20-23 April 2020. A total of 19 members participated in the meeting which was [conducted online](#) through a combination of live sessions using GoToWebinar and online forum discussions.
- Third meeting of the Compliance Committee under the Nagoya Protocol on Access and Benefit-sharing, 21-23 April 2020. Twelve participants A total of 19 members participated with a further five unable to do so. The meeting which was conducted online through a combination of live sessions using GoToWebinar and an online discussion forum.

Upcoming meetings

- **Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer/ Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer**
 - The 42nd meeting of the Open-ended Working Group, scheduled for 14-16 July 2020. Will be held online in [three identical technical sessions of three hours each, in three time zones](#), with simultaneous interpretation through Interprefy in all six official languages of the United Nations. An online forum will also be organized during the meeting
- **Ramsar Convention**
 - 58th meeting of the Standing Committee
Originally planned for June, postponed to October. Planning to use GogoWebinar in English only. Currently testing Kudo, Interprefy, Zoom etc. and may change if other options emerge as a possibility.
- **Convention on Biological Diversity**
 - SBSTTA 24 and SBI3 were both planned for August 2020. They haven't decided whether or not to have online meetings yet.
- **Basel Convention:**
 - 12th Open-ended Working Group scheduled for mid-June in Geneva, postponed on 10 June to a later date.